

Rando de la Verne



Découvrez le massif des Maures en VTT et faites le plein de sensations.



Vttiste sur un sentier en terre avec la vue au loin de la Chartreuse de la Verne posée au milieu de la forêt des Maures (GS)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Collobrières - Les Mayons

Départ : Parking Croix d'Anselme

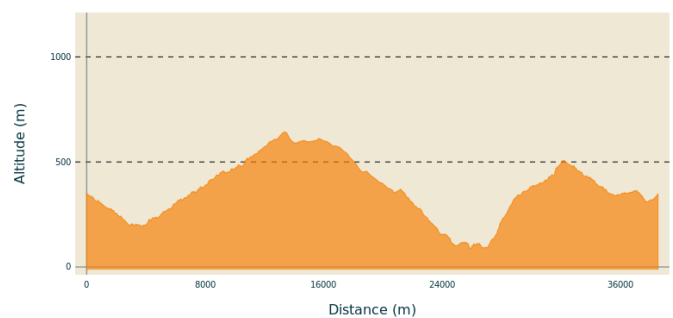
Arrivée : Parking Croix d'Anselme

Parking conseillé : 6°21'21,777"E 43°14'19,001"N

Pratique : Randonnée VTT - Type : Boucle

Distance : 38.5 km - Durée : 5 h

Difficulté : Difficile - Dénivelé positif : 1206 m



Altitude min 87 m Altitude max 642 m

DESCRIPTIF

En sortant du parking de la Croix d'Anselme, prenez à gauche pour rejoindre le petit sentier 50 m à gauche (1) qui descend à travers bois. Vous retrouvez la RD 14, prenez à gauche et profitez d'une descente d'environ 1 km sur entourée de châtaigniers.

À l'intersection, prendre à droite (2) direction col des Fourches Gonfaron. Après 750 m, au poteau flèche « Vallon de Rascas» montez sur le chemin de droite direction la piste de Valescure et préparez vos mollets pour entamer une montée sur environ 10 km jusqu'au poteau flèche "CROS DE MOUTON n°116b». Pas de difficulté, mis à part le dénivelé.

À votre arrivée au sommet, prenez direction La Garde-Freinet (3), continuez sur 1 km et prenez à droite (4) à l'intersection direction Capelude.

Montée vallonnée sur 700 m d'une piste sablonneuse jusqu'à l'arrivée au sommet du Défens. Ici, prenez le temps de faire un arrêt sur la vue panoramique (5) sur toute la forêt de Collobrières et la mer.

Faites le plein de sensations avec les 8 prochains kilomètres de descente sur une piste en partie en terre et une autre caillouteuse entourée de végétation typiquement méditerranéenne. Cette piste est très agréable, roulante, sans difficulté et vous permettra de vous offrir quelques petits sauts. En chemin vous pourrez faire une halte à la retenue du Treps (6), des tables de pique-nique sont à disposition pour faire une pause. Vous pourrez également admirer au loin la Chartreuse de la Verne. Après cette pause, suivez la piste du Treps.

À l'issue de cette descente, vous arrivez sur la RD14, prenez à droite (7) pour faire une ascension sur 400m pour rejoindre le sentier situé à gauche (8) sur la piste Capelude - La Verne.

Vous commencez l'ascension de la Chartreuse de la Verne sur une piste d'environ 9,5 km où vous traversez quelques petits cours d'eau, vous roulez sur une piste relativement facile sans difficulté ni obstacle.

En chemin, vous pouvez apprécier la vue sur le lac de la Verne et son barrage.

A 100m (9) avant votre arrivée à la Chartreuse de la Verne, vous disposez de tables de pique-nique pour vous reposer.

Vous pouvez, ensuite, visiter le monument et profiter de la vue vers le massif des Maures.

Continuez l'itinéraire en dépassant la Chartreuse, montez à gauche (10) vers le poteau flèche "CHARTREUSE 1" direction Plateau Lambert par sous-bois.

Ce single ombragé est relativement technique avec des passages rocheux plus moins importants, il traverse une forêt de châtaigniers centenaires.

Regagner, ensuite, la piste de Ragusse sur votre droite (11) pour profiter d'une descente sur piste caillouteuse pendant environ 7 km.

Pensez à faire un aller/retour en contrebas du sentier pour admirer la forêt des cèdres (12) à environ 2 km du poteau flèche. Attention sentier très technique avec descente abrupte et végétation importante pour vététistes aguerris. Conseil : laissez votre VTT en haut de la piste et faites le sentier à pied.

Restez sur la piste principale pour rejoindre le petit gué, continuez à gauche (13) sur la RD214 sur 400m puis à gauche (14) sur le sentier parallèle à la route départementale. Ce single comporte des petits obstacles à franchir, (racines d'arbres), il vous reste 450 m avant votre retour au parking de départ.

ACCÈS ROUTIER

De Toulon :

Prendre Bd de Strasbourg en direction de Bd Georges Clemenceau/N97

Suivre A57 en direction de Av. des Poilus/D14 à Pierrefeu-du-Var

Prendre la sortie 10 vers Fréjus/Saint-Raphaël/Draguignan/Le Luc/Brignoles/Puget-Ville/Pierrefeu-du-Var

Continuer sur D14. Rouler en direction de Rte de Lambert à Collobrières

De Marseille :

Prendre Tun. de la Joliette et quitter Quai du Port, Av. Vaudoyer et Av. Robert Schuman

Suivre A50 et A57 en direction de D14 à Cuers. Prendre la sortie 10 et quitter A57

Continuer sur D14. Rouler en direction de Rte de Lambert à Collobrières

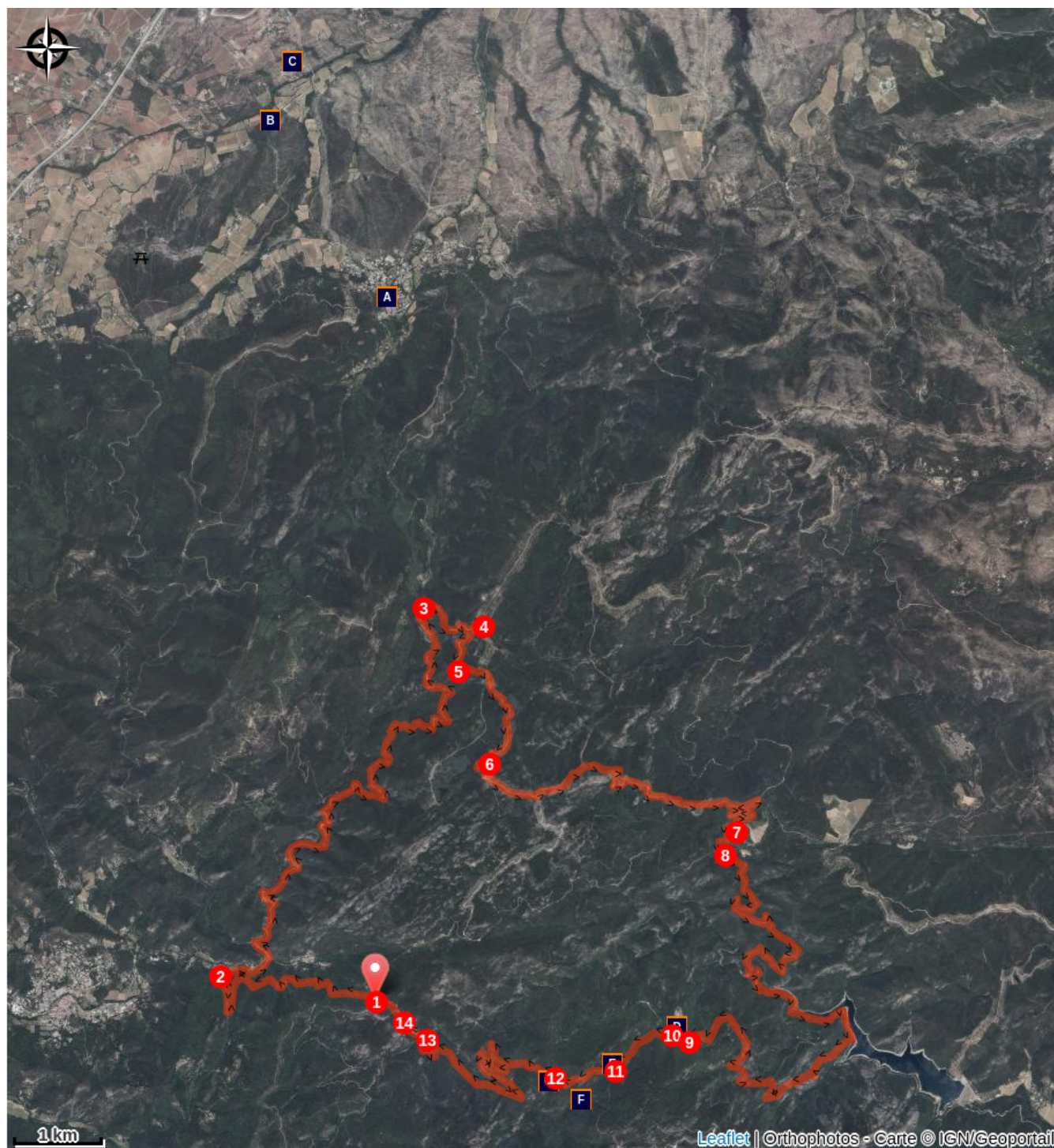
De Nice :

Prendre A8 et quitter Rue Théodore de Banville et Bd Gorbella

Continuer sur A8 en direction de Cuers. Prendre la sortie D43 et quitter A57

Continuer sur D14. Rouler en direction de Rte de Lambert à Collobrières

CARTE



À DÉCOUVRIR



Le châtaignier millénaire (A)



Serapias neglecta (B)



Ophioglosse des Açores (C)



Chartreuse de la Verne (D)



Réserve Biologique Intégrale (RBI) des Maures (E)



Flore remarquable (F)



Forêt des cèdres (G)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Port du casque
recommandé



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Casque de protection
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN
- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR®	GR® PAYS	PR®	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

